Lycée polyvalent Chelles 77

Gaston Bachelard

Intendance

FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

NOM : PRENOM :	RESERVE A L'ADMINISTRATION
CLASSE 2023-2024	
QUOTIENT FAMILIAL :	

REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal et Ville :	Code postal et Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Adresse mail obligatoire *	Adresse mail obligatoire *

L'adresse mail indiquée servira à la connexion à l'Espace Famille et à l'envoi sur QR-Code

La signature de la fiche d'inscription vaut acception du règlement de service de restauration.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

MERCI D'AGRAFER VOTRE RIB ET VOTRE ATTESTATION DE QF

L'attestation fournie par la CAF ou imprimée sur INTERNET
Le règlement de 50€ en chèque ou espèces
Un RIB pour les remboursements et le paiement des bourses

Lycée polyvalent Chelles 77
Gaston Bachelard

Intendance

REGLEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

1- MODE DE FONCTIONNEMENT

Le service de restauration type self-service fonctionne cinq jours par semaine du lundi au vendredi de 11h15 à 13h30.

La réservation

La réservation des repas est obligatoire. Le compte doit être créditeur pour pouvoir réserver les repas.
La réservation peut se faire 5 semaines à l'avance, et au plus tard la veille du repas à minuit.
Pour réserver, deux possibilités :

- La réservation en ligne : il est possible de réserver les repas via l'ENT ou sur l'espace famille en ligne accessible depuis le site internet du lycée : un login et un mot de passe vous seront communiqués par mail.
- A la borne de réservation située dans l'établissement

L'annulation d'une réservation doit être effectuée au plus tard la veille du repas à minuit.
Pour annuler une réservation, deux possibilités :

- L'annulation en ligne : il est possible d'annuler les repas via l'ENT ou sur l'espace famille en ligne accessible depuis le site internet du lycée : un login et un mot de passe vous seront communiqués par mail.
- A la borne de réservation située dans l'établissement

Le service Intendance ne pourra prendre en compte aucune réservation ou annulation le jour même.

L'accès au restaurant scolaire

L'accès au restaurant scolaire se fait au moyen d'un QR-CODE fourni dans l'espace famille (plateforme de gestion de l'accès à la restauration : réservation et paiement) et envoyé par mail. Ce QR-CODE peut être directement présenté sur un téléphone portable ou imprimé.

Oubli du QR-CODE

En cas d'oubli du QR-CODE, un QR-CODE temporaire peut-être édité sur la borne de réservation située dans l'établissement.
Une permanence du service restauration est également ouverte tous les matins au bâtiment A, de 8h à 10h30 et de 15h à 15h30.
II est conseillé de privilégier les contacts par mail (int.0770922)@ac-creteil.]'r) ou/'6ñ/7.

L'établissement décline toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse des comptes Espace Famille.

Merci de votre vigilance.

2- TARIFS

La tarification se calcule uniquement sur les ressources des familles, déterminées par le Quotient Familial (QF).

Pour les allocataires CAF : il vous faudra **fournir une attestation de paiement CAF de moins de 3 mois.**

Pour les non allocataires CAF :
Vous devez suivre la procédure indiquée sur le document « La restauration scolaire au lycée-mode d'emploi » qui vous a été *remis* ou vous rendre sur le site : http://www.iledefrance.fr/equitables, afin d'attestation de restauration scolaire ou comment calculer votre quotient familial.

SI VOTRE QUOTIENT N'EST PAS CALCULE, LE REPAS SERA FACTURE AU TARIF DE 4.30€. LE QF POURRA ÊTRE REVU EN COURS D'ANNEE SUR PRESENTATION DE JUSTIFICATIFS, SANS EFFET RETROACTIF.

3- PAIEMENT

Le système de gestion des repas fonctionne en **prépaiement** : le compte cantine de votre enfant doit toujours être approvisionné pour pouvoir réserver des repas. Le prix du repas est déduit à la réservation, que le repas soit consommé ou non, sauf annulation dans les délais impartis.

Lors de l'inscription, **le compte doit être crédité de 50€.**

Il vous appartient ensuite de recharger régulièrement le compte de demi-pension de votre enfant.
3 moyens de paiement sont proposés :

- **Le paiement en ligne** (entièrement sécurisé par le système 3D Secure). Un mot de passe permettant la connexion au site de restauration scolaire en ligne est fourni est envoyé par mail lors de l'inscription. L'accès au site peut également se faire par l'ENT.
- **Le paiement par chèque**. Les chèques, libellés à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Bachelard, peuvent être envoyés par courrier à l'attention du service restauration ou déposés dans la boite aux lettres de l'intendance au bâtiment A.
- **Le paiement en espèces**. Les espèces doivent être remises en main propre au bâtiment A ou un reçu vous sera donné.

Les crédits inutilisés en fin d'année scolaire sont reportés automatiquement sur l'année scolaire suivante, exceptés pour les élèves quittant l'établissement qui sont remboursés du reliquat de demi-pension en début d'année scolaire suivante.

BOURSIERS

Les élèves boursiers doivent avancer les frais de cantine, la bourse étant versée dans son intégralité en fin de **trimestre.**

4- AIDES

La situation des familles en difficulté ou rencontrant un changement de situation relève du fonds social lycéen. Vous pouvez retirer une demande de FSL auprès de l'assistante sociale du lycée au pôle médico-social.

5- MENUS

Le menu est disponible chaque semaine dans les Actualités de l'ENT ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.

Fait à Chelles le 30/05/2023

La Proviseure

Murielle BURLOT